

Pôle finances et administration
Direction administration et affaires juridiques
Rapporteur : Benoit ARRIVE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_281
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

10 - SEML LA CITÉ DE LA MER DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

La Cité de la Mer, équipement d'intérêt communautaire a été transféré à la Communauté d'agglomération le Cotentin le 1^{er} janvier 2019.

Cette modification a emporté des conséquences statutaires et juridiques importantes quant à la composition du capital social et du conseil d'administration de la société. La commune conserve cependant sa qualité d'actionnaire et siège à ce titre au conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la SEML « La Cité de la Mer » comprend 17 administrateurs dont 13 publics. La répartition proportionnelle au capital détenu des 13 sièges publics au sein du Conseil d'Administration est donc la suivante :

	Nb sièges arrondi
CAC	8
Cherbourg-en-Cotentin	4
La Hague	1
TOTAL	13

Les 4 sièges privés sont détenus, chacun pour un siège, par la Caisse des Dépôts et des Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie et deux personnes privées.

Par délibération DEL2020_186 du 16 juillet 2020, le conseil municipal a désigné 4 représentants pour siéger au conseil d'administration de la SEML et un conseiller municipal représentant la commune aux assemblées générales de la société de la façon suivante :

pour siéger au conseil d'administration de la Cité de la Mer :

- Sébastien FAGNEN
- Muriel JOZEAU-MARIGNÉ
- Catherine GENTILE
- Bertrand LEFRANC

pour siéger à l'assemblée générale de la Cité de la Mer :

- Sébastien FAGNEN

En raison de son nouveau mandat de sénateur, M. Sébastien FAGNEN ne souhaite plus siéger à l'assemblée générale de la SEML La Cité de la Mer, néanmoins il maintient sa représentation au sein du conseil d'administration.

Il est donc proposé de désigner Mme Catherine GENTILE pour représenter la ville au sein de l'assemblée générale.

Le conseil municipal est invité à approuver cette désignation.

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_281-DE

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h09		Nombre de votants : 55	
Pour : 51	Contre : 0	Abstentions : 4 Pascal BRANTONNE Yvonne PECORARO Nicolas VIVIER Jean-Michel MAGHE	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand – LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_281-DE